

LES SIGNAUX D'ALERTE QUE TOUT DIRIGEANT DOIT CONNAITRE ! ANTICIPER ET AGIR SUR LA SANTÉ FINANCIÈRE DES ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS

Face à la hausse des difficultés économiques, les acteurs de la prévention se mobilisent aux côtés des dirigeants

Dans un contexte économique marqué par une hausse persistante des défaillances d'entreprises — près de 67 000¹ ayant été enregistrées en France entre le 1er septembre 2024 et le 31 août 2025 — de nombreux dirigeants ignorent encore qu'ils peuvent bénéficier d'un accompagnement avant que leur situation ne se dégrade.

Pour mieux faire connaître ces solutions, la CRCC de Versailles et du Centre, la Ville de Versailles et le Tribunal des Activités Économiques des Yvelines organisent, le 2 juillet prochain à Versailles, une conférence réunissant l'ensemble des acteurs de la prévention. Une occasion unique pour les chefs d'entreprise d'identifier les interlocuteurs et les outils à leur disposition pour préserver leur activité.

LA PRÉVENTION : UN LEVIER ENCORE TROP MÉCONNU DES DIRIGEANTS

Tensions de trésorerie, difficultés de financement, baisse d'activité, augmentation des coûts, retards de paiement, perte de marchés ou encore difficultés organisationnelles : les signaux d'alerte sont nombreux mais souvent identifiés trop tard.

Pourtant, des dispositifs de prévention existent et permettent aux entreprises d'être accompagnées avant que les difficultés ne deviennent critiques. Mandat ad hoc, conciliation, médiation, accompagnement des Centres d'Information sur la Prévention des difficultés des entreprises (CIP), dispositifs consulaires ou encore soutien des organisations patronales : autant d'outils qui demeurent insuffisamment connus des dirigeants.

Cette conférence a pour ambition de sensibiliser les entrepreneurs à l'importance d'une anticipation des actions de prévention au plus tôt et de leur permettre d'identifier les interlocuteurs susceptibles de les accompagner à chaque étape.

DES SOLUTIONS CONCRÈTES POUR AGIR DÈS LES PREMIERS SIGNAUX D'ALERTE

Temps fort de la rencontre, une table ronde réunira plusieurs acteurs de la prévention afin de présenter les solutions concrètes. Ces dernières pourront être mobilisées par les dirigeants confrontés à des difficultés.

Les intervenants reviendront notamment sur **les principaux signaux faibles auxquels sont confrontées les entreprises et associations** : retards de paiement, hausse des charges, difficultés commerciales, fragilité du dirigeant, isolement ou encore problématiques organisationnelles. Ils présenteront les démarches à engager dès les premières alertes ainsi que les dispositifs d'accompagnement permettant d'améliorer durablement la situation de l'entreprise.

Cette séquence permettra également de **mettre en lumière les dispositifs de soutien humain et psychologique destinés aux chefs d'entreprise** confrontés à des situations de forte tension.

UNE MOBILISATION COLLECTIVE AU SERVICE DES ENTREPRISES

L'événement est organisé avec le soutien de l'ensemble de l'écosystème économique et institutionnel local : le Barreau de Versailles, Versailles Grand Parc, la CCI Versailles-Yvelines, le MEDEF Yvelines, la CPME Yvelines, le CIP 78, ROSEAU, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), le Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables Paris Île-de-France, la Préfecture des Yvelines, l'AEC 78 ainsi que la Banque de France.

Cette mobilisation collective témoigne d'une volonté commune : **favoriser une culture de la prévention et orienter les dirigeants vers les bons interlocuteurs** avant que les difficultés ne deviennent irréversibles.

Magistrats, commissaires aux comptes, avocats, experts-comptables, représentants des institutions économiques et spécialistes de la prévention partageront leurs retours d'expérience et répondront aux questions des participants. L'objectif est de permettre aux entrepreneurs d'identifier rapidement les solutions adaptées à leur situation et les acteurs capables de les accompagner.

INFORMATIONS PRATIQUES :



MERCREDI 2 JUILLET 2026



À 17H30



**SALLE DES FÊTES DE L'HÔTEL DE VILLE
DE VERSAILLES
4 AVENUE DE PARIS, 78000 VERSAILLES**



FACTURATION ÉLECTRONIQUE : UNE ACTUALITÉ À ANTICIPER

Parmi les thématiques abordées, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) présentera les dispositifs d'accompagnement proposés aux entreprises en difficulté déjà existants, notamment dans le cadre des actions du CODEFI, mais aussi au regard des nouvelles obligations à venir.

En effet, les intervenants aborderont également l'un des principaux enjeux réglementaires des prochains mois : la **généralisation progressive de la facturation électronique**. Cette évolution majeure, qui concernera la très grande majorité des entreprises, sera abordée sous l'angle de ses impacts opérationnels mais aussi de ses effets attendus sur la sécurisation et l'amélioration des délais de paiement.

“DEMANDER DE L'AIDE EST UNE DÉMARCHE DE GESTION RESPONSABLE”

En première ligne auprès des entreprises, les commissaires aux comptes figurent souvent parmi les **premiers professionnels à identifier les signaux de fragilité financière ou organisationnelle**. Forte de cette position d'observation privilégiée, la CRCC de Versailles et du Centre œuvre depuis **plusieurs années pour promouvoir une culture de la prévention** et favoriser le recours précoce aux dispositifs d'accompagnement.

Pour Emmanuel Cordier, Président de la CRCC de Versailles et du Centre, *“Derrière chaque difficulté d'entreprise, il existe des solutions pratiques, des dispositifs et des professionnels prêts à intervenir. Le véritable risque n'est pas de demander de l'aide, mais d'attendre trop longtemps. À travers cette conférence, nous voulons montrer aux dirigeants qu'ils disposent d'un écosystème mobilisé à leurs côtés pour préserver leur activité, leurs emplois et leur avenir”.*



Pour Dominique Roucher de Roux, Première Adjointe au Maire de Versailles, déléguée au développement économique, à l'emploi et aux affaires générales, *“Prévenir les difficultés des entreprises, c'est aussi préserver l'emploi, l'activité économique et l'attractivité de notre territoire. La Ville de Versailles est heureuse de s'associer à cette initiative au service des dirigeants”.*

À propos de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes (CRCC) de Versailles et du Centre :

La Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles et du Centre (CRCC) est l'instance représentative des Commissaires aux Comptes au niveau local. Le périmètre de la CRCC de Versailles et du Centre couvre 3 Cours d'Appel (Versailles, Bourges et Orléans) et 10 départements. Ce vaste territoire de près de 50 000 km² occupe une position stratégique puisqu'il se déploie sur les bassins économiques de tout premier plan de l'ouest de la région Ile-de-France ainsi que la région Centre-Val de Loire. Cela représente un bassin de 7 millions d'habitants, 144 villes de plus de 10 000 habitants, 544 500 entreprises et 123 000 associations actives. Dotée de la personnalité morale, elle est administrée par un Conseil régional composé de 22 élus. Son rôle principal est la défense, la promotion et le respect des règles dans l'exercice du commissariat aux comptes. Elle est au service des professionnels, les accompagne et les guide dans leur exercice quotidien. La Compagnie Régionale veille également au respect des règles déontologiques, légales et réglementaires qui régissent la profession ainsi qu'aux diverses obligations professionnelles qui incombent à ses membres. En relais de la Compagnie Nationale (CNCC), elle entretient des liens directs et réguliers avec les professionnels, les pouvoirs publics et les régulateurs.

Plus d'informations sur : www.crcc-versailles.fr

CONTACTS PRESSE

Agence Giesbert & Mandin pour la CRCC de Versailles et du Centre
Léa Villot • 06 89 89 17 96 • l.villot@giesbert-mandin.fr

Ville de Versailles
Valérie d'Argenlieu • 06 23 59 51 84 • valerie.dargenlieu@versailles.fr